

Québec 🍒 🥻



# BALISES POUR GUIDER LE CHOIX D'UNE RESSOURCE DIDACTIQUE NUMÉRIQUE

## CONTEXTE

Comme il existe de nombreuses ressources didactiques numériques disponibles, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport propose aux commissions scolaires, aux directions d'établissement, ainsi qu'aux enseignants, un outil pour guider leurs choix et leurs achats, pour l'année 2012-2013, dans le cadre de la mesure budgétaire 50680, l'École 2.0: La classe branchée. En effet, un des volets de la mesure 50680\* vise l'acquisition de ressources didactiques numériques pour l'utilisation du TNI et de l'ordinateur portable de l'enseignant, donc de contenus servant à l'enseignement.

Certaines dimensions d'ordre légal ou éthique de même que d'ordre pédagogique sont suggérées ci-contre.

Dimensions d'ordre légal ou éthique  La ressource  est exempte de publicités;  est exempte de stéréotypes et de préjugés;  respecte la langue d'enseignement;  respecte le droit d'auteur.
Dimensions d'ordre pédagogique
De façon générale, la ressource
onstitue une aide à l'enseignement et à l'apprentissage;
favorise l'application du Programme de formation de l'école québécoise par l'enseignant;
permet à l'enseignant de soutenir le développement des compétences des élèves et d'enrichir leurs connaissances;
est rédigée dans une langue de qualité;
suscite la motivation des élèves;
permet à l'enseignant d'adapter ses pratiques pédagogiques aux besoins des élèves.
La ressource peut répondre à plus d'une intention pédagogique. Par exemple, elle peut permettre à l'enseignant :
of 'expliquer, d'illustrer des concepts;
de soutenir les élèves dans la résolution de problèmes;
de faire interagir les élèves en vue de réaliser une tâche collaborative et complexe;
d'animer et d'organiser le travail de l'élève en classe.

ources di ériques a	



<sup>\*</sup> Il importe de préciser que la mesure budgétaire ne vise pas l'acquisition de logiciels de base intégrés ni de logiciels éducatifs utilisés par les élèves pour leurs apprentissages ou par l'enseignant pour ses activités de planification et d'enseignement. En effet, ces éléments sont prévus dans le cadre d'une autre mesure (50670).



## BALISES POUR GUIDER LE CHOIX D'UNE RESSOURCE DIDACTIQUE NUMÉRIQUE

## **NOTES EXPLICATIVES**

## Dimensions d'ordre légal ou éthique

#### Est exempte de publicités 1

La ressource didactique numérique présentée aux élèves par l'enseignant ne doit pas contenir de messages qui attirent l'attention dans le but de modifier un comportement.

### Est exempte de stéréotypes et de préjugés 2

Tout le contenu de la ressource didactique numérique doit être neutre, impartial, intègre et objectif tant à l'oral qu'à l'écrit. Il doit respecter, entre autres, l'égalité des sexes, des langues, des religions, des peuples et des partis politiques, sans discrimination ni favoritisme.

### Respecte la langue d'enseignement 3

La ressource didactique numérique présentée par l'enseignant doit respecter la langue d'enseignement, peu importe l'emplacement géographique de l'école ainsi que la situation socioculturelle des élèves. Les ressources utilisées en enseignement d'une langue seconde, quant à elles, peuvent être en français ou en anglais.

### Respecte le droit d'auteur 4

La ressource didactique numérique choisie doit être de source vérifiée et fiable. Elle doit être libre d'utilisation et respecter la Loi sur le droit d'auteur.

## Dimensions d'ordre pédagogique

# Constitue une aide à l'enseignement et à l'apprentissage 5

La ressource didactique numérique favorise l'aide à l'apprentissage par son contenu et ses outils de collaboration. Elle permet à l'enseignant de soutenir l'élève dans ses apprentissages et elle propose des pistes de solutions intéressantes et adaptées à la situation proposée.

# Favorise l'application du Programme de formation de l'école québécoise par l'enseignant <sup>6</sup>

La ressource didactique numérique utilisée est pertinente pour l'enseignement et adaptée à la réalité québécoise. Elle rejoint un but éducatif en plus d'être liée à l'une des trois missions de l'école, soit qualifier, instruire ou socialiser.

### Permet à l'enseignant de soutenir le développement des compétences des élèves et d'enrichir leurs connaissances <sup>7</sup>

La ressource didactique numérique utilisée permet à l'enseignant de proposer des situations d'apprentissage qui favorisent le développement des compétences et l'acquisition de connaissances chez les élèves.

### Est rédigée dans une langue de qualité 8

La ressource didactique numérique doit soutenir l'enseignant et l'élève dans l'utilisation d'une langue de qualité.

#### Suscite la motivation des élèves 9

La ressource didactique numérique permet à l'enseignant de stimuler l'intérêt de l'élève, sa curiosité et sa motivation, et de l'inciter à poursuivre ses apprentissages. Elle amène des réponses aux interrogations de ce dernier sur un sujet donné ou permet de pousser plus loin sa réflexion sur une problématique.

### Permet à l'enseignant d'adapter ses pratiques pédagogiques aux besoins des élèves <sup>10</sup>

La ressource didactique numérique permet à l'enseignant de favoriser la réussite et l'autonomie de l'élève en lui permettant d'avancer à son rythme.

## Peut répondre à plus d'une intention pédagogique $^{11}$

La ressource didactique numérique possède une valeur pédagogique liée à l'apprentissage souhaité. Elle permet à l'enseignant d'établir des liens entre les connaissances antérieures des élèves et celles à acquérir.





## BALISES POUR GUIDER LE CHOIX D'UNE RESSOURCE DIDACTIQUE NUMÉRIQUE

## **NOTES ET LIENS**

[1] Évaluation des aspects publicitaires du matériel didactique p. 4 (12-8046) du Bureau d'approbation du matériel didactique (BAMD) :

http://www3.mels.gouv.gc.ca/bamd/Infos/Infos.asp

[2] Évaluation des aspects socioculturels du matériel didactique p. 1 (12-8047) du BAMD :

http://www3.mels.gouv.gc.ca/bamd/Infos/Infos.asp

[3] Charte de la langue française :

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C\_11/C11.html

[4] Le droit d'auteur et les utilisations d'œuvres protégées en milieu scolaire :

http://www.mels.gouv.qc.ca/drd/aut.htm

- [5] Programme de formation de l'école québécoise, Éducation préscolaire, Enseignement primaire, p. 6 : http://www.mels.gouv.gc.ca/sections/programmeFormation/
- [6] Programme de formation de l'école québécoise, Éducation préscolaire, Enseignement primaire, p. 10 : http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/
- [7] Programme de formation de l'école québécoise, Éducation préscolaire, Enseignement primaire, p. 4 : http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/
- [8] Évaluation des aspects pédagogiques du matériel didactique p. 9 (12-8045) du BAMD : http://www3.mels.gouv.qc.ca/bamd/Infos/Infos.asp
- [9] Loi sur l'instruction publique, article 22 : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/ telecharge.php?type=2&file=/l\_13\_3/l13\_3.html
- [10] Programme de formation de l'école québécoise, 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, p. 3 :

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/

 $^{\text{[11]}}$  Programme de formation de l'école québécoise,  $2^{\text{e}}$  cycle du secondaire, p. 20 :

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/











